



# Les relations entre travailleurs et professionnels en ESAT : positionnements respectifs

## OBJECTIFS

- Donner aux professionnels les outils et savoirs indispensables à leurs missions afin de les guider dans leurs postures professionnelles pour garantir l'accompagnement des travailleurs ;
- Maîtriser les spécificités sociologiques, réglementaires et institutionnelles ;
- Adapter ses postures professionnelles en fonction des différents publics ;
- Mettre en œuvre un accompagnement qualitatif et éthique.

## POUR QUI ?

L'ensemble des personnels des ESAT, prioritairement les moniteurs d'atelier et les moniteurs principaux d'atelier.

## PRÉ REQUIS

Être en activité en ESAT.

## NOMBRE DE STAGIAIRES

12 maximum.

## DURÉE

2 jours / 14 heures.

## COÛT

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais du formateur inclus. Déjeuners à la charge de l'établissement d'accueil.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Alternance d'apports théoriques, méthodologiques et de cas concrets,
- Animation interactive entre stagiaires et formateurs (questions/réponses, partage d'expériences),
- Selon les formations : quiz, questionnaire, mises en situation, études de cas, démarche réflexive, jeux de rôles, travail en sous-groupe, etc.,
- Projection de supports lors de la formation (diaporama, vidéos, documents techniques, etc.),
- Mise à disposition de supports pendant et à l'issue de la formation,
- Utilisation de vidéoprojecteur, tableau blanc, paperboard.

## MOYENS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Feuille de présence,
- Évaluation de l'acquisition des objectifs par le formateur selon les moyens, pédagogiques utilisés lors de la formation
- Évaluation de la formation par les stagiaires,
- Certificat de réalisation et attestation de compétences.

## INTERVENANT

Sébastien HONORÉ ou Didier RAMBEAUX ou Pierre BARRANDE



Intra



## PROGRAMME ET DÉROULÉ

Le programme tient compte des réformes (plan de transformation des ESAT, Loi pour le plein emploi et ses décrets, rapports IGAS, ...).

Chaque demi-journée commencera par un tour de table : le premier pour présenter et recueillir les attentes des participants, les suivants pour valider les acquis.

### JOUR 1

#### de 9h00 à 12h30 : droits et devoirs des travailleurs

- La mission des ESAT ;
- Le cadre législatif (Loi 2002-2, Loi du 11 février 2005, Plan de transformation des ESAT, Loi Plein Emploi, statut du travailleur) ;
- Le projet d'établissement : les principes, les thématiques traitées.

#### de 13h30 à 17h00 : évolution des publics accompagnés et des pratiques

- Handicap mental et/ou psychique : définitions (CIM 10 et DSM IV), approche et conséquences sur l'accompagnement ;
- Avancée en âge des personnes accompagnées en ESAT : constats et préconisations,
- L'émergence de nouveaux publics issus de la précarisation sociale, du marché de l'emploi, des CHS, ...

### JOUR 2

#### de 9h00 à 12h30 : la pratique professionnelle du moniteur d'atelier

- La mission du moniteur : accompagner, animer, organiser et gérer la production, développer les compétences ;
- Le processus des projets personnalisés ;
- La bientraitance : repères et impacts.

#### de 13h30 à 17h00 : la pratique professionnelle du moniteur d'atelier (suite)

- Les espaces de paroles et de réflexions sur la pratique professionnelle ;
- La juste distance dans l'accompagnement : le savoir être et la posture du MA, les risques dans la relation MA/TH ;
- Groupes de travail : la posture professionnelle dans les temps d'accompagnement ;
- Évaluation de la formation, échanges et conclusion.